



Revue de presse



Mercredi 12 Février 2025



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[L'Algérie augmente sa participation au capital de la Banque africaine d'import-export](#)

Un décret présidentiel autorisant la participation supplémentaire de l'Algérie au capital de la Banque africaine d'import-export "Afreximbank", à concurrence de 2285 actions supplémentaires, a été publié au Journal officiel (JO) n 8.

Il s'agit du décret présidentiel n 25-69 signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 4 février courant, qui autorise la participation supplémentaire de l'Algérie au capital de la Banque africaine d'import-export, à concurrence de 2285 actions supplémentaires.



Il place le bien-être des citoyens au centre de son action

Tebboune : l'écoute et l'action !

Pour le président de la République, le bien-être des citoyens prime avant tout, quel qu'en soit le prix...

Un président à l'écoute du peuple ! Abdelmadjid Tebboune a, une nouvelle fois, pris des décisions majeures en étant à l'écoute des préoccupations de la rue. Cette semaine, il a traité des dossiers cruciaux touchant directement au bien-être des citoyens. Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, des mesures historiques ont été adoptées, notamment en faveur des femmes.



Axe Tindouf-Zouerate

Une route qui ne vivra pas que d'espoir

Il faut plus que de l'espoir pour insuffler de la vie au projet de la route reliant la ville de Tindouf en Algérie, à la ville de Zouerate, en Mauritanie. C'est ce que vient d'indiquer Mahfoud Kaoubi, expert économique, sur les ondes de la Radio nationale Alger chaîne III.

Intervenant dans l'émission matinale l'Invité du jour, il a, alors, appelé à déployer une véritable dynamique de marché le long de ce tracé afin d'en faire un corridor servant le développement économique, tout en permettant d'irriguer les territoires qu'il traverse, notamment par le truchement d'activités économiques, la gestion de l'espace et la création d'entreprises.



Route Tindouf - Zouerate : le jalon d'un axe commercial

Le 22 février 2022, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, avaient donné, à Tindouf, le coup d'envoi de la construction de la route entre Tindouf (Algérie) et Zouerate (Mauritanie).

La réunion de travail que le président Tebboune a présidée lundi et consacrée au suivi de l'état d'avancement du chantier ainsi qu'à la promotion des échanges commerciaux entre

l'Algérie et la Mauritanie témoigne du souci de l'Etat d'assurer un suivi permanent et rigoureux de ce projet transfrontalier très prometteur.



[Algérie - Oman : une alliance pour de grands projets](#)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, en audience, le président de l'Autorité d'investissement d'Oman (OIA), M. Abdulsalam bin Mohammad Al Murshidi, qui était accompagné d'une importante délégation.

«L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi et du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache», a indiqué un communiqué de la présidence de la République.



[Mahfoudh Kaoubi, économiste : «Unifier les prix de change officiel et parallèle»](#)

Selon l'expert en économie, Mahfoudh Kaoubi, l'augmentation de l'allocation touristique «n'arrête pas de susciter des interrogations sur la question. A quel point cette demande serait impactée?».

Étant « L'Invité du jour », de la chaîne 3, M. Kaoubi précise que «cette demande n'est pas uniquement d'origine touristique mais elle dictée par d'autres raisons».

Cette allocation M, dit l'économiste, « posera aussi des questionnements quant aux équilibres extérieurs et donc de nos réserves de change ».



Gazoduc transsaharien : L'Algérie, le Nigeria et le Niger accélèrent la mise en œuvre du projet

L'Algérie, le Nigeria et le Niger ont signé, ce mardi à Alger, des accords visant à accélérer la réalisation du projet de gazoduc transsaharien (TSGP).

Ces accords portent sur la mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, un contrat d'indemnisation ainsi qu'un accord de confidentialité (Non-Disclosure Agreement – NDA) entre les compagnies énergétiques des trois pays.



Pétrole : Les cours poursuivent leur hausse

Les cours du pétrole ont poursuivi leur progression ce matin, portés par les inquiétudes concernant l'approvisionnement en brut, qui prennent le pas sur les préoccupations liées aux politiques tarifaires du président américain Donald Trump.

À 09h30 (heure algérienne), les contrats à terme sur le WTI (West Texas Intermediate) ont progressé de 0,90 %, atteignant 72,97 dollars le baril.

De leur côté, les contrats à terme sur le Brent, référence mondiale, ont gagné 0,96 %, s'établissant à 76,60 dollars le baril.



L'adoption du système du travail 24h/24h dynamise l'économie nationale

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a décidé lors de son dernier conseil des ministres à ce que certains ports adaptent de nouvelles heures d'emploi.

D'après Mohamed Adjila, enseignant à l'université de Gardaia, qu'en ce qui concerne le changement du mode de travail de certains ports algériens d'Alger, Annaba, Djen-Djen, Oran et Mostaganem, cela est considéré comme un processus important, en ce qui concerne la stratégie de transport et les besoins portuaires en allant vers la variable 24h sur 24h.



Lynda Bendjiane : La transition numérique, un défi crucial pour l'Algérie

L'Algérie est engagée dans une transformation numérique qui pourrait redéfinir son paysage économique. Toutefois, cette transition s'accompagne de nombreux défis, notamment en matière de cybersécurité et de protection des données. Pour Lynda Bendjiane, experte économique et présidente du Bureau international des femmes d'affaires, la digitalisation des secteurs stratégiques du pays n'est plus une option, mais une nécessité impérieuse pour assurer sa compétitivité.



Des projets d'investissement omanais en Algérie

Le président de l'Autorité d'investissement d'Oman (OIA), Abdulsalam bin Mohammad Al Murshidi, a affirmé, mardi à Alger, que des préparatifs étaient en cours pour lancer des projets d'investissement par des opérateurs omanais en Algérie.

Al Murshidi a indiqué dans une déclaration à la presse au siège de la Présidence de la République, au sortir de l'audience que lui a accordée le président Tebboune, qu'il « envisage, dans les semaines et mois à venir, de définir nombre de projets dans les secteurs clés ciblés initialement, à savoir le secteur de la sécurité alimentaire et celui des industries pharmaceutiques ».



Le Brent grimpe à 75,87 dollars

Les cours de l'or noir ont progressé, lundi soir, le Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, a grimpé de 1,62% à 75,87 dollars le baril.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, a gagné 1,86% à 72,32 dollars.



Des opérateurs omanais s'apprêtent à lancer des projets d'investissement en Algérie

Le président de l'Autorité d'investissement d'Oman (OIA), M. Abdulsalam bin Mohammad Al Murshidi, a affirmé, mardi à Alger, que des préparatifs étaient en cours pour lancer des projets d'investissement par des opérateurs omanais en Algérie dans plusieurs secteurs qui seront définis dans les semaines et mois à venir.

Dans une déclaration à la presse au siège de la Présidence de la République, au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Al Murshidi a indiqué qu'il « envisage, dans les semaines et mois à venir, de définir nombre de projets dans les secteurs clés ciblés initialement, à savoir le secteur de la sécurité alimentaire et celui des industries pharmaceutiques ».



[Allocation touristique : Mahfoud Kaoubi appelle à une réforme du marché des devises](#)

La décision d'augmenter le montant de l'allocation touristique à 750 euros pour les adultes et 300 euros pour les mineurs, une fois par an, a été prise en décembre 2024. Son application a été annoncée pour janvier 2025. Cependant, la Banque d'Algérie n'a pas encore fixé les conditions et modalités de son octroi.

Lundi 10 février, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion de travail consacrée à l'application de la nouvelle augmentation de l'allocation touristique, fixée à 750 euros. Des bureaux de change ont été installés à l'aéroport international d'Alger et à la gare maritime du port d'Alger, en prévision de cette allocation touristique.



[L'Algérie augmente sa participation au capital de la Banque africaine d'import-export](#)

Un décret présidentiel autorisant la participation supplémentaire de l'Algérie au capital de la Banque africaine d'import-export « Afreximbank », à concurrence de 2285 actions supplémentaires, a été publié au Journal officiel (JO) n° 8.

Il s'agit du décret présidentiel n 25-69 signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 4 février courant, qui autorise la participation supplémentaire de l'Algérie au capital de la Banque africaine d'import-export, à concurrence de 2285 actions supplémentaires.

L'ESAA lance la « Salle des marchés » pour la formation des étudiants dans les métiers de la finance

L'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) a lancé, mardi, la « Salle des marchés » un espace innovant destiné à la formation pratique des étudiants dans le domaine des finances.

Dotée d'une plateforme moderne « alpha » permettant un accès instantané aux données boursières, la Salle des marchés, a été inaugurée par le directeur général de l'ESAA, Noureddine Menani, et le directeur général de la société de gestion de la Bourse des valeurs (SGVB), Yazid Benmouhoub.



Marché de la devise: Plaidoyer pour la révision du système de taux de change

Revenant sur la réunion de lundi présidée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, au sujet de la mise en œuvre du nouveau montant de l'allocation, Mahfoudh Kaoubi, expert économique et financier, a estimé que cette décision de revaloriser l'allocation touristique « va se répercuter par une demande importante sur la devise ».

Intervenant, hier, sur les ondes de la Radio nationale, l'expert a estimé qu'il est «encore trop tôt» pour mesurer l'incidence de cette décision sur le marché parallèle de la devise, ajoutant que le nouveau montant de 750 euros «ne peut raisonnablement suffire aux hommes d'affaires qui se déplacent dans le cadre de leurs activités au moment où l'écart entre le taux de change officiel et le marché noir reste encore assez important», a-t-il souligné.

الجزائر ترفع مساهمتها في رأسمال البنك الافريقي للاستيراد والتصدير

صدر مرسوم رئاسي في العدد 8 من الجريدة الرسمية يتضمن رفع الجزائر لحصتها في رأسمال البنك الافريقي للاستيراد والتصدير "أفريكسيم بنك", من خلال اكتتاب 2285 سهما إضافيا.

ويتعلق الأمر بالمرسوم الرئاسي رقم 25-69 الموقع من طرف رئيس الجمهورية, السيد عبد المجيد تبون, في 4 فبراير الجاري, والذي يرخص المساهمة الاضافية للجزائر في رأسمال البنك الافريقي للاستيراد والتصدير في حدود 2285 سهما إضافيا.

الصندوق الجزائري-العُماني المشترك سيعطي دفعا قويا للاستثمارات في البلدين

أكد المدير العام للوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار, عمر ركاش, اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة, بأن لصندوق السيادي الجزائري- العُماني المشترك, الذي يجري التحضير له, سيعطي دفعا "قويا" للاستثمارات في كلا البلدين.

جاء ذلك في تصريح صحفي عقب جلسة عمل مشتركة مع رئيس جهاز الاستثمار العُماني, عبد السلام بن محمد المرشدي, الذي يقود وفدا عُمانيا رفيع المستوى في زيارة إلى الجزائر, في إطار تجسيد مخرجات زيارة الدولة التي أجراها رئيس الجمهورية, السيد عبد المجيد تبون, إلى سلطنة عمان, أواخر أكتوبر الماضي.



الجزائر ثاني أكبر مصدر لهذه المادة نحو إسبانيا خلال جانفي

سجّلت الجزائر تراجعا طفيفا في صادراتها من الغاز الطبيعي إلى إسبانيا خلال شهر جانفي الماضي، وفق ما كشفته «إيناغاز» الإسبانية .

وحسب تقرير نشرته صحيفة «ألبيريوديكو» الإسبانية، اليوم الثلاثاء، فقد بلغت صادرات الجزائر من الغاز خلال جانفي الماضي مستوى 10119 ميغاواط ساعي، خلف الولايات المتحدة الأمريكية التي ورّدت لمدرّيد ما قيمته 10454 ميغاواط ساعي.



الجانب غير الظاهر من الأزمة بين البلدين

خسائر فادحة لصادرات فرنسا نحو الجزائر والأرقام تقترب من الصفر

تحوّلت صحيفة «لوبينيون» إلى مرجع لفهم العلاقات الجزائرية – الفرنسية، ومصدر للمعلومة، بسبب علاقة الثقة التي بنتها مع السلطات الجزائرية، فهي الصحيفة الفرنسية الوحيدة التي تمكّنت من إجراء حوارين اثنين مع الرئيس، عبد المجيد تبون، آخرهما كان قبل نحو أسبوع من الآن.

وبعد حوارها الأخير مع الرئيس تبون، والذي أعاد شيئا من الهدوء إلى المياه الهائجة بين العاصمتين، عادت الصحيفة لتقفي آثار الأزمة الدبلوماسية المتفاقمة بين البلدين، مركّزة على التداعيات الاقتصادية لحالة القطيعة المستحكمة، والتي كانت بمواصفات كارثية على المصالح الفرنسية في الجزائر، التي ظلّت إلى وقت قريب منطقة نفوذ حصري وحيوي للمستعمر السابق.



إطلاق "قاعة الأسواق" لتكوين الطلبة في مهن المالية

تم اليوم الثلاثاء بالمدرسة العليا الجزائرية للأعمال ، إطلاق "قاعة الأسواق"، وهي فضاء مبتكر مخصص للتكوين العملي للطلبة في مجال المالية, مجهزة بمنصة حديثة "ألفا+", تتيح إمكانية الوصول الأنّي إلى بيانات البورصة.

وتم إطلاق القاعة الجديدة تحت إشراف المدير العام للمدرسة، نور الدين مناني، رفقة المدير العام لشركة تسيير بورصة الجزائر، يزيد بن موهوب، بحيث ستسمح للطلبة المتمدرسين الاستفادة من بيئة تكوينية تفاعلية, تحت إشراف خبراء مختصين. تمكنهم من تطوير مهاراتهم في إدارة المعلومات المالية وعمليات التداول في البورصة وكذا تعزيز جاهزيتهم لسوق العمل.

Au crépuscule de l'informel

Dimanche dernier, au Conseil des ministres, le président de la République « a ordonné l'envoi immédiat d'une commission d'enquête auprès de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) ». Pourquoi ? Pour « suivre l'affaire concernant l'entrave à la délivrance des autorisations d'exploitation des équipements de numérisation au profit du Haut-commissariat à la numérisation ». Sans préjuger sur les raisons de cette « entrave », toute perturbation dans le processus de numérisation en cours dans le pays est inacceptable. Il s'agit d'un outil indispensable pour conduire « des réformes profondes qui requièrent des statistiques précises et actualisées, pour prendre la bonne décision, transparente et appropriée ». Prenons l'exemple du recouvrement fiscal qui est dans un état de

« décomposition avancée ». La cause ? L'économie informelle qui use naturellement de la fraude fiscale et au pire de l'évasion fiscale. Toutes les tentatives d'éradiquer ce phénomène ont buté sur l'absence d'informations précises. Ce qui va de soi puisque l'informel, par définition agit dans la clandestinité la plus totale. Dès lors, le moyen qui reste est de l'obliger à sortir de l'anonymat. Ce moyen n'est autre que la numérisation. La loi de finances 2025, dans son article 207 stipule que « doivent être effectuées, par des moyens autres que l'espèce, à travers les circuits bancaires et financiers : les transactions immobilières des immeubles bâtis et non-bâtis ; les opérations de vente réalisées par les concessionnaires et distributeurs de véhicules et engins et équipements industriels ; les achats de yachts et de bateaux de plaisance ; les polices d'assurance obligatoires ». Des transactions qui nécessitent de grands mouvements de capitaux et que la numérisation

rend traçables tout en obligeant l'informel de bancaiser la masse d'argent qu'il détient. C'est là que se situe le nœud gordien et la plus grande résistance à l'opération de numérisation. Tous les moyens sont bons. Jusqu'au plus petit détail. Nous avons constaté que la fonction de certains terminaux de paiement électronique était perturbée par l'inadaptation des rouleaux de papiers qui leur sont pourtant dédiés. Ce n'est qu'un exemple, souvois il est vrai, parmi d'autres. Comme la vieille rengaine de « pas de connexion » qui est passée des retraits aux paiements. S'agissant des transactions de véhicules, seuls les concessionnaires et distributeurs sont astreints au paiement « par des moyens autres que l'espèce ». Les achats et ventes des véhicules d'occasion de particulier à particulier manquent dans ce dispositif. Pourtant cette forme de transactions utilise une masse importante d'argent. Peut-être est-elle prévue dans une prochaine étape ? Il est clair que la réaction des barons de l'informel était prévisible. Surtout que la bureaucratie est son allié objectif. Les commerçants honnêtes et tous les patriotes du pays doivent s'unir pour barrer la route aux prédateurs économiques !

Zouhir Mebarki

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

L'Algérie entend assumer son rôle de locomotive

L'Algérie, porte d'entrée stratégique vers l'Afrique, se positionne comme un acteur clé dans la réussite de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Avec ses infrastructures modernisées, la richesse de son potentiel en matières premières, dont l'énergie, la renaissance de son industrie, et sa volonté de diversifier son économie, l'Algérie entend contribuer à la transformation du commerce intra-africain et au renforcement de la résilience du continent face aux défis mondiaux.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est considérée comme un pilier central du développement économique de l'Afrique. Elle promet de transformer le commerce intra-africain et de renforcer la résilience du continent face aux crises mondiales. Avec un marché potentiel de 1,3 milliard de consommateurs et un PIB combiné de 3 400 milliards de dollars, cette initiative ambitieuse vise à dynamiser les échanges commerciaux et à accélérer l'industrialisation de l'Afrique.

L'un des objectifs majeurs de la ZLECAf est d'augmenter le commerce intra-africain, qui ne représente aujourd'hui que 16 % des exportations totales du continent. En supprimant progressivement 97 % des droits de

douane d'ici 2030, elle permettra aux entreprises africaines d'accéder plus facilement à de nouveaux marchés. Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ce projet pourrait générer 1 000 milliards de dollars de valeur ajoutée dans le secteur industriel et créer 14 millions d'emplois. Le rapport 2024 de la CNUCED, présenté à Abidjan, il y a deux jours, met en lumière les défis structurels qui entravent l'intégration économique du continent. Parmi eux figurent la volatilité des marchés mondiaux, le poids de la dette et le manque d'infrastructures. Cependant, le rapport souligne que ces obstacles peuvent être transformés en opportunités grâce à des réformes économiques audacieuses et à des investissements

stratégiques dans les domaines de la logistique, de l'énergie et des technologies de l'information. Néanmoins, la mise en œuvre de la ZLECAf se heurte à des difficultés persistantes. Le manque d'infrastructures de transport et de logistique engendre des coûts commerciaux 50 % plus élevés que la moyenne mondiale. De plus, certains États africains hésitent à ouvrir pleinement leurs marchés, redoutant une baisse de leurs recettes douanières.

Dans ce contexte, l'Algérie s'efforce de tirer parti des opportunités offertes par la ZLECAf pour diversifier son économie et réduire sa dépendance aux hydrocarbures.

Devenir un hub commercial vers l'Afrique subsaharienne

Lors d'une journée d'information organisée il y a quelques jours par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), Mohamed Boukhar, ministre du Commerce extérieur, a exhorté les opérateurs économiques nationaux à s'engager activement dans cet accord. Grâce à ses infrastructures modernisées et à sa position géostratégique, l'Algérie aspire à devenir un hub com-

mmercial majeur vers l'Afrique subsaharienne. Aux côtés de l'Afrique du Sud, du Nigeria et de l'Égypte, elle se positionne comme un acteur clé du commerce africain et de la vie économique du continent en général. Les industries agroalimentaire et pharmaceutique algériennes se distinguent déjà sur le marché africain, répondant à une demande croissante en produits manufacturés de qualité. Pour soutenir cette dynamique, les autorités ont mis en place des mesures incitatives à l'exportation, notamment un régime commercial simplifié et des réformes douanières visant à fluidifier les procédures administratives. Cependant, pour les opérateurs algériens comme leurs homologues du continent, des obstacles persistent. Un rapport du think tank The South Centre, publié le 23 janvier dernier, identifie les principales barrières à la mise en œuvre de la ZLECAf. À commencer par la persistance des barrières non tarifaires, comme les quotas et les restrictions à l'importation, puis le déficit en infrastructures de transport et de logistique, qui freine la fluidité des échanges et la complexité des règles d'origine, qui complique l'harmonisation des marchés régionaux.

Les experts rédacteurs du rapport de la CNUCED, pour que la ZLECAf devienne un véritable moteur de développement, recommandent d'accélérer les projets d'infrastructures énoncés dans le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), de simplifier les procédures douanières et de renforcer les capacités industrielles des pays africains. Si la ZLECAf représente une opportunité historique pour l'Afrique, son succès dépendra de réformes structurelles et d'investissements stratégiques. Le continent doit s'appuyer sur ses PME, qui représentent 80 % de l'emploi, tout en consolidant les chaînes de valeur régionales. En adoptant des politiques adaptées et en accélérant l'harmonisation des réglementations commerciales, la ZLECAf pourrait non seulement renforcer la compétitivité des économies africaines, mais aussi positionner l'Afrique comme un acteur incontournable sur la scène commerciale mondiale. Et dans cette optique, l'Algérie, avec son potentiel économique et sa vision stratégique, est bien placée pour jouer un rôle central dans cette transformation, ouvrant la voie à une Afrique plus intégrée et prospère.

Azidine Maktour

TRUMP IMPOSE DE NOUVEAUX DROITS DE DOUANE SUR L'ALUMINIUM ET L'ACIER

Le Canada et l'UE promettent une réponse «ferme»

● Le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, a, selon l'AFP, promis hier une réponse «ferme et claire» de son pays à des droits de douane américains sur l'acier.

Le président américain, Donald Trump, a signé lundi un décret fixant au 12 mars la date d'entrée en vigueur des nouveaux droits de douane de 25% sur l'acier et l'aluminium, «sans exception». «Toutes les importations d'articles en acier et d'articles dérivés de l'acier provenant d'Argentine, d'Australie, du Brésil, du Canada, des pays de l'Union européenne, du Japon, du Mexique, de la Corée du Sud et du Royaume-Uni» sont concernées, selon l'APS qui cite l'un de ces textes signés par Donald Trump lundi soir. L'Australie est exemptée, en raison d'un «excédent» commercial. Mais ces mesures devraient affecter plus particulièrement le Canada, principal fournisseur d'acier et d'aluminium des Etats-Unis. Au cours de son premier mandat, rappelle-t-on, Trump avait imposé des droits de douane de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur les importations d'aluminium en invoquant des raisons de sécurité nationale. Il a ensuite permis à certains partenaires commerciaux, dont le Canada, le Mexique et le Brésil, de recevoir des quotas en



Des droits de douane de 25% sur les importations d'acier et de 10% sont imposés sur les importations d'aluminium

franchise de droits. Le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, a, selon l'AFP, promis hier une réponse «ferme et claire» de son pays à des droits de douane américains sur l'acier, «si cela s'avère nécessaire» en cas d'échec d'une solution à l'amiable. «Nous travaillerons avec l'administration américaine au cours des prochaines semaines pour mettre en évidence

les impacts négatifs de ces droits de douane inacceptables sur les Américains et les Canadiens», a-t-il déclaré, en marge du sommet sur l'IA à Paris. «Nous travaillerons également avec nos partenaires et amis internationaux. Et si cela s'avère nécessaire, notre réponse sera bien sûr ferme et claire», a-t-il prévenu. Tout en soulignant que ces mesures seraient contre-

productives économiquement, car, a-t-il dit, «nos économies sont intégrées», il fera remarquer que «l'acier et l'aluminium canadiens sont utilisés dans un certain nombre d'industries américaines clés (...)». La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a, quant à elle, promis hier une réponse «ferme». «Les droits de douane injustifiés imposés à l'UE ne resteront pas sans réponse. Ils donneront lieu à des contre-mesures fermes et proportionnées», a-t-elle assuré. Les pays de l'UE répliqueront «ensemble», a affirmé de son côté le chancelier allemand Olaf Scholz. Environ 25% des exportations européennes d'acier sont destinées aux Etats-Unis, selon l'AFP. Seule exception, le Royaume-Uni, qui a indiqué hier «travailler» avec les Etats-Unis sur «les détails» des droits de douane que Donald Trump entend imposer sur l'acier et l'aluminium du monde entier. «Nous travaillerons avec l'industrie et nos homologues américains pour régler les détails», a déclaré un porte-parole du Premier ministre britannique.

A. Benyahia

RÉGLEMENTATION DES FLUX DE DONNÉES Quelles incidences économiques ?

Les incidences économiques potentielles des systèmes de réglementation sur les flux de données transfrontières et la localisation des données ont fait l'objet d'un nouveau rapport publié avant-hier par le secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). C'est ce qu'indique un communiqué de presse de l'OMC, pour qui, cette publication souligne «les avantages des régimes ouverts qui prévoient des mesures de sauvegarde et insiste sur la valeur économique de la recherche de solutions plus convergentes» pour résoudre les questions liées à la réglementation des données. Le rapport souligne que les solutions mondiales qui équilibrent la libre circulation des données et les avantages de la confiance des mesures de protection sont susceptibles d'obtenir de meilleurs résultats économiques pour les pays à tous les niveaux de développement. Et de noter que si des régimes ouverts incluant des mesures de sauvegarde étaient adoptés par toutes les économies, les exportations mondiales augmenteraient de 3,6% et le PIB mondial de 1,77%. Les avantages seraient les plus importants pour les économies à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, qui pourraient voir leur PIB augmenter de plus de 4%, ajoute le rapport, pour qui, une «fragmentation totale», c'est-à-dire que toutes les économies restreignent totalement leurs flux de données, entraînerait des pertes de PIB mondial de 4,5% et des réductions des exportations de 8,5%. Cependant, souligne le rapport, l'absence de régulation des flux de données est également associée à des résultats économiques négatifs. Et d'alerter que si toutes les économies supprimaient leur réglementation des flux de données, les coûts du commerce baisseraient, mais la confiance diminuerait également. En ce qui concerne les

mesures rendant explicitement obligatoire le stockage ou le traitement local des données, le rapport souligne que l'impact dépend du type de mesure mise en œuvre. Les économies en développement bénéficieraient le plus de la suppression des mesures de localisation des données, selon la même source.

COÛTS ÉLEVÉS

Par ailleurs, et toujours dans le volet des implications économiques de la réglementation des données, le rapport stipule que les économies devraient connaître une forte augmentation de leur PIB en passant à cette forme moins restrictive de la localisation des données. Selon le rapport, les interdictions horizontales de stockage et de débit sont près de neuf fois plus coûteuses que les interdictions plus ciblées, alors que lorsqu'ils sont combinés à des interdictions de flux, les coûts des exigences de stockage des données sont beaucoup plus importants et similaire aux mesures restrictives de flux de données. La publication de l'OMC indique, en outre, que les politiques de flux de données et de localisation des données interagissent également les unes avec les autres. A l'extrême, une exigence que tout le stockage des données à l'intérieur du pays équivaut à une interdiction de transfert de données. Cela dit, le long du continuum de mesures, l'impact entre celles-ci varie sensiblement. Une exigence de stockage local qui n'a pas une interdiction de flux a un effet sur les coûts de gestion des données découlant de la nécessité de conserver des copies des données à l'aide de stockage de données potentiellement plus coûteux. En revanche, les régimes de flux conditionnels nécessitent des coûts plus élevés pour garantir la protection des données. Dans l'ensemble, la publication de l'OMC et de l'OCDE montre que les politiques en matière de données sont importantes pour

notre économie mondialisée. Elle souligne les dangers des politiques inutilement restrictives et suggère que les approches équilibrées et mondiales de la réglementation des données soient les plus efficaces.

Mahmoud Mamart

الرئيس تبون يستقبل وفدا اقتصاديا عمانيا



● استقبل الرئيس عبد المجيد تبون، أمس، رئيس جهاز الاستثمار العماني، عبد السلام بن محمد المرشدي، والوفد المرافق له، حسبما أفاد به بيان للوكالة. وحضر اللقاء عن الجانب الجزائري مدير ديوان الرفاسية بوعلام بوعلام، وزير الفلاحة يوسف شرفة، وزير الصحة، عبد الحق سايجي، والمدير العام للوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار عمر ركاش. وعن الجانب العماني، حضر اللقاء وزير الثروة الزراعية والسمكية وموارد المياه، سعود بن حمود الحبسي، وزير الصحة هلال بن علي السبتي، وسفير سلطنة عمان بالجزائر، بن ناصر البداعي. من جهة أخرى، ترأس المدير العام للوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، عمر ركاش، جلسة عمل مع الوفد العماني الذي يقوده رئيس جهاز الاستثمار العماني، عبد السلام بن محمد بن عبد الله المرشدي. وتأتي الزيارة، التي تضم 13 عضوا، في إطار تعزيز العلاقات الاقتصادية والاستثمارية بين الجزائر وسلطنة عمان، والتي تختتم بعد غد. كما تندرج زيارة الوفد العماني في إطار زيارة الدولة التي أداها رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، إلى سلطنة عمان، في الفترة من 28 إلى 30 أكتوبر 2024، وتهدف الزيارة إلى تعميق الحوار بين الجانبين حول الفرص الاستثمارية المتاحة في البلدين، وتبادل الخبرات في مجال ترقية الاستثمارات، إضافة إلى تحديد المشاريع المشتركة التي يمكن أن تسهم في تعزيز الاقتصاد الوطني للبلدين، وتحقيق التكامل الاقتصادي بينهما. حفظه.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger